

Janvier 2022 N°22 A

Mairie de Beaujeu
Place de l'Hôtel de Ville
69430 BEAUJEU

Téléphone : 04 74 04 87 75
Messagerie :
mairie@beaujeu.fr
www.beaujeu.fr



Sylvain SOTTON
Maire de BEAUJEU



Aujourd'hui BEAUJEU

« *Liberté, que de crimes on commet en ton nom...* »

Cette phrase, d'une brûlante actualité, fut prononcée, par Madame Roland (figure du Beaujolais) juste avant qu'elle ne monte sur l'échafaud, le 8 novembre 1793, en pleine Terreur. Beaucoup auraient la tentation de faire un parallèle, (même si les situations sont loin d'être comparables !) le crime serait de toucher à cette sacro-sainte liberté, car la liberté est un droit...

C'est vite oublier que la liberté s'accompagne aussi d'un devoir, celui de respecter la liberté d'autrui. Entre les deux concepts « droit » et « devoir », il y a la loi, qui organise la vie commune, qui fait « Société »...

La loi, ce n'est pas le dictat de quelques individus qui parlent plus fort que les autres. Ce sont des règles de vie en communauté établies par des représentants démocratiquement élus. Certes, on peut lui préférer la dictature, le populisme ou l'anarchie, un discours défaitiste, «complotiste » énoncé par des « Merlin enchanteur » du net... Le virus s'en moque, il a cette vertu de nous

rappeler les fondements de notre démocratie. Il teste la résistance de nos institutions. Il invite à dépasser les clivages politiques pour afficher un peu plus de raison, de responsabilité...

Tous les gouvernements naviguent à vue, au fil des découvertes scientifiques, personne n'a de solution miracle. Soyons humbles et prenons les mesures qui s'imposent pour nous préserver sans arrière-pensée idéologique !

N'oublions pas que notre liberté a ses limites : Même en bonne santé nous nous vaccinons. Nous nous testons pas uniquement pour nous protéger mais aussi pour protéger les autres et limiter les hospitalisations.

A l'heure de l'individualisme, il en va de notre responsabilité collective. Chacun à ses peurs, chacun à ses arguments... mais il n'y a que la solidarité qui nous permettra de vaincre le virus, de ne pas saturer l'hôpital pour garder des lits pour d'autres pathologies toutes aussi graves. Une solidarité qui ne pourra se limiter aux portes de la France, car le virus continuera de muter pour déferler en vagues successives...

L'année 2021 se termine et avec elle son flot de contraintes qui pèse sur nos vies au quotidien. Nous n'avons d'autres choix, il nous faut nous adapter sans cesse. Malgré les difficultés du moment, l'équipe municipale est pleinement investie, poursuivant inlassablement sa mission. Notre responsabilité d'élus est de rénover les espaces publics, de créer des équipements, d'améliorer les conditions de vie de tous et nous nous y employons.

Ces dernières années, nous avons beaucoup investi pour renforcer notre rôle de bourg-centre et affirmer notre identité de capitale historique du Beaujolais. Certes, il y a les tags de quelques hurluberlus en mal de reconnaissance, des crottes de chiens, des stationnements gênants, des immeubles privés à rénover, des idiots qui roulent trop vite, de l'herbe qui pousse également trop vite (là, il faudra s'habituer !)... mais restons objectifs : que de chemin parcouru ces dernières années ! Nous pouvons être fiers de notre commune. D'ailleurs, les nouveaux arrivants témoignent souvent de leur coup de cœur pour Beaujeu, une commune au dynamisme affiché.

Bien sûr, notre topographie communale, qui fait notre originalité, notre attractivité, nous constraint. Nos espaces disponibles sont occupés par des services ou de grands équipements (casernes, hôpital, stade), nous ne pouvons accueillir une zone de développement économique, le grail des revenus financiers communaux. La municipalité doit faire face avec ses très faibles ressources (254ème / 260 sur le Rhône).

Depuis 1995, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition déjà relativement élevés. Nous devons donc étaler les investissements et limiter les dépenses liées au fonctionnement, ce qui constraint à avoir des effectifs réduits.

De fait, tout n'est pas réalisable immédiatement, même si nous nous employons à solliciter les aides départementales, régionales, nationales pour moderniser la commune. Il nous faut reconnaître des difficultés pour répondre aux multiples sollicitations, faute d'effectif, faute de moyens ! Tout n'est pas de la responsabilité de la commune et il serait bien que chacun en prenne conscience. Si vous aimez Beaujeu, investissez-vous, investissez tout court et n'attendez pas des autres ou que la collectivité le fasse à votre place !

Au côté des bénévoles des associations qui se dévouent pour animer la vie sociale, nous pouvons tous participer à ce nouvel élan. Par exemple, pour promouvoir la commune vous trouverez, joints à ce bulletin, deux autocollants à afficher derrière vos véhicules. Dans ce même objectif, prochainement un petit film sera mis en ligne. Assurément Beaujeu, blotti dans son écrin de verdure est une ville où il fait bon vivre !

Pour terminer, j'aurais une pensée pour ceux qui nous ont quittés en 2021. Je souhaite que 2022 vous apporte le bonheur, l'espérance d'une convivialité beaujolaise retrouvée !

Bonne année, bonne santé à tous

Sylvain Sotton - Maire de Beaujeu (le 27-12-21)

trèsBeaujolais

L'actualité, en bref...

Anne de Beaujeu

L'Hôtel-Restaurant Anne de Beaujeu va-t-il renaître de ces cendres ? Alors que la municipalité ne l'avait pas encore remis en vente (dans l'attente du classement de la zone au futur PLU), une personne est venue spontanément en Mairie avec la ferme volonté de faire vivre l'Hôtel-Restaurant.

Cette personne, déjà très investie dans le développement d'hébergements touristiques en Beaujolais, a présenté un projet qui correspondait au souhait exprimé par la municipalité lors de la préemption. Nous lui avons donc suggéré d'étudier la faisabilité avec son architecte et de revenir vers nous quand il aurait la certitude de pouvoir poursuivre. En Août, il a présenté son projet au Conseil Municipal et confirmé sa demande. L'investissement est important (2 millions d'euros) et le dossier porté par un professionnel expérimenté est fiable. Le prix de vente a été fixé à 250 000 € (prix d'acquisition pour la commune) et a été entériné par France Domaine.

Eglise saint Nicolas

Le Conseil municipal a décidé de lancer une deuxième tranche de travaux sur l'église. Le but était d'uniformiser la restauration du bâti pour que l'ensemble vieillisse en même temps*. Des subventions ont été demandées dans le cadre du plan de relance, malheureusement ces aides exceptionnelles



au titre du patrimoine n'ont pas pu être obtenues. L'État a privilégié la rénovation du secteur des Étoux et les locaux pour le centre de loisirs (voir articles spécifiques). Il a donc été décidé de surseoir à l'exécution de cette 2^{ème} tranche et de refaire des demandes l'année prochaine.

En 2021-2022 seuls des travaux sur la sacristie et la restauration des vitraux pourront être conduits. En effet, depuis plusieurs an-

nées des fissures sont apparues sur la voûte. Des témoins ont été placés pour voir l'évolution. Heureusement, il ne semble pas que le problème s'accentue. Cependant, l'étude structures a mis en évidence le fait, qu'au regard du poids de la voûte et de la poussée cette dernière serait susceptible de s'écrouler. Nous sommes donc dans la marge de sécurité des calculs...

Dernièrement des sondages ont été effectués (voir photo de droite) pour connaître la nature des fondations et savoir comment consolider l'édifice.

Rénovation du Musée :

La commune poursuit son objectif de rénover le Musée. Marie Haquet, a été employée avec des aides de la Direction Régionale de l'Action Culturelle pour poursuivre l'inventaire initié par Mlle Durhone. Son premier travail sera de classer les collections, d'améliorer les conditions d'archivage et de préservation. A l'issue de ce travail un projet scientifique sera établi, un document qui servira de base pour le nouveau musée. Dans l'immédiat, les premiers travaux de mise en accessibilité du bâtiment mairie-musée-caveau vont être lancés en 2022. Des travaux obligatoires pour répondre aux obligations réglementaires et permettre à tous un accès aux lieux publics. Ces travaux permettront ensuite d'agencer différemment la Mairie pour améliorer l'accueil. En attendant, sa réouverture, le musée vivra hors les murs. Vous en avez eu un aperçu avec le concours de vitrine du Galicob... à suivre...

Un compromis devait être signé mais suite à la hausse des prix (de plus de 20 % pour certains postes) le futur acquéreur a du renoncer à son projet dont l'équilibre financier n'était plus garanti. Les contraintes, un temps exprimées par l'Architecte des bâtiments de France, ont, elles, pu être levées lors d'une réunion de concertation où des précisions ont été apportées.

Pour mémoire notre souhait avec cet aménagement, au cœur de notre capitale historique, est de conforter l'offre touristique qui se développe (cf: la maison du terroir). Une opération gagnant/gagnant pour la commune qui a entre temps aménagé le parking derrière la mairie (Place des sires de Beaujeu) offrant 30 places supplémentaires et une liaison directe vers le centre commerçant. Suite à ce contact il a été décidé de définir un cahier des charges pour lancer un appel à manifestation d'intérêt d'envergure nationale dans le cadre de la démarche petite ville de demain (lire par ailleurs).

Une couche glaiseuse permet de comprendre ce qui a pu se passer après les années sécheresse (avant 2021 !).



* petit rappel l'église n'a pas été enduite. Elle a simplement reçu un badigeon à la chaux comme cela se faisait de manière traditionnelle. Le but est de recalcifier les pierres et de leur donner une plus grande dureté. Au fil des ans, ce dernier va s'estomper laissant entrevoir les pierres.

Communication

Depuis le Covid, la commune de Beaujeu reçoit de plus en plus de tourisme de proximité. Notre commune est appréciée pour la diversité de son offre : son patrimoine, ses possibilités d'accès à la nature (randonnées, voie verte, vélo électrique) malheureusement la nouvelle organisation de l'office de tourisme rend la communication plus diffuse. Les panneaux sur l'autoroute ont disparu et l'offre locale est moins mise en valeur. Nous avons donc décidé de développer notre propre communication. Un film sur Beaujeu a été réalisé à destination des touristes. Une deuxième version présentera Beaujeu aux nouveaux arrivants, mettant en avant l'offre commerciale locale et les équipements publics.

Des cartes postales, des affiches ont été réalisées et des autocollants : « Beaujeu capitale historique du Beaujolais » N'hésitez pas à le mettre à l'arrière de votre voiture pour devenir vous aussi ambassadeur de notre commune !

L'actualité, en bref...

Conscrits :

Les Conscrits se sont déroulés dans des conditions difficiles. Certains ont pu regretter que le repas n'ait pu être pris dans une salle communale.

Contrairement au bruit qui a circulé la Mairie n'a jamais refusé le prêt de salle. Lors de la demande début septembre il a simplement été rappelé que selon les conditions sanitaires et dans l'attente du nouvel arrêté préfectoral, les conditions pouvaient évoluer favorablement ou défavorablement. A l'époque, vu le nombre de personnes annoncées (un conscrit plus un invité soit plus de 100 personnes) seule la salle des sports pouvaient accueillir les conscrits dans le respect des conditions sanitaires...

Personnel communal :

Après le départ en retraite de Paul Champagnon, qui a œuvré pendant de nombreuses années à la tête des services avec le grand professionnalisme et la grande rigueur qui le caractérisent, il a été nécessaire de se réorganiser. Nathalie Ballandras a pris sa succession et nous avons fait le choix, pour étoffer l'équipe, de recruter une personne ayant des compétences administratives et techniques : Jean Claude Bénas (certains le connaissent puisqu'il était autrefois en poste à la Communauté de Communes de la Région de Beaujeu).

Chacun aborde son nouveau rôle avec enthousiasme même si une période d'adaptation est nécessaire.



Essai de sirène le 1er mercredi du mois

Au final vu le nombre de conscrits, si une demande avait été formulée en Octobre il est évident que le théâtre aurait pu accueillir les participants.

Finalement, après que soit annoncé l'annulation de la fête, deux demandes sont arrivées en Mairie, l'une pour la boom des 10 ans, l'autre pour un vin d'honneur au théâtre, un dîner ayant été organisé en petit comité.

Aucune communication n'a pu être faite sur Panneau pocket car nous n'avions pas plus d'informations mais l'important est que la tradition ait pu être maintenue !

Si cette transition avait été anticipée, dans le même temps nous avons du faire face un arrêt maladie de longue durée au secrétariat. Nous avons très vite essayé de recruter pour assurer l'intérim mais nous avons du nous rendre à l'évidence : le poste demandait des compétences particulières (gestion des cimetières, état civil...) et il n'a pas été possible de trouver une perle rare surtout sur un contrat à durée limité !

La transition a donc été difficile avec l'absence d'une personne sur quatre. Nous avons par exemple été dans l'obligation de réduire les heures d'ouverture du samedi en été. Heureusement nous pouvons compter sur l'engagement et le professionnalisme des agents en place.

Au niveau du personnel technique là aussi le recrutement a été difficile et il nous a fallu passer une partie du printemps en sous effectif. Les nouveaux agents doivent trouver leur marque, prendre en main le matériel, ajouté à cela l'obligation de ne plus employer des produits phyto-sanitaire, un épisode pluvieux qui a généré des pousses rapides et importantes, des casses à répétition sur l'épareuse et nous voilà vite débordés pour faire face à dame nature !

Nous pourrions gagner un peu de temps si tout le monde avait un peu plus de civisme, évitait de jeter des papiers à terre ou d'encombrer les points d'apports volontaires de détritus qui devraient se retrouver en déchetterie.

Merci à tous ceux qui entretiennent leur trottoir, retirent les herbes ou nous aident au sein du comité de fleurissement !

Une femme à l'honneur

Martine BARBE est entrée à la commune sur un poste d'agent d'entretien à l'école maternelle publique le 8 novembre 1993 à la suite du départ à la retraite de l'agent titulaire.

Le 1er janvier 1994 elle est nommée stagiaire à temps non complet puis est titularisée le 1er janvier 1995.

Au 1er janvier 2008, elle prend un poste à temps complet.

Grâce à ses efforts, elle obtient le concours d'ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles lors de la session 2007) et est nommée sur le poste d'ATSEM de 1ère classe le 1er avril 2008 puis Principal de 2ème classe le 1er janvier 2015. Une fonction qu'elle occupe toujours actuellement.

Toutes les directrices de l'école maternelle publique de Beaujeu ont apprécié de travailler avec Martine,

Le 14 Juillet dernier Martine s'est vu remettre la médaille qui honore ceux qui se distinguent par leur valeur professionnelle ainsi que par la durée et la qualité de leurs services. Des conditions parfaitement remplies par Martine qui se signale aussi par sa compétence professionnelle, sa disponibilité,

Des qualités dont nous pouvons tous témoigner.

Martine fut par exemple très présente et volontaire lors de la mise en place de l'accueil des enfants du personnel soignant lors du premier confinement.

Elle s'investit également dans la vie associative et à l'Union Musicale Beaujolaise.

Une médaille amplement méritée !



L'actualité, en bref...

Petite ville de demain :



La commune de Beaujeu fait partie des 14 communes retenues par l'Etat dans le Rhône comme petite ville de demain. Une procédure qui permet aux villes de moins de 20 000 habitants de bénéficier d'un soutien spécifique pour leurs projets de revitalisation.

L'Etat et les partenaires du programme viennent soutenir et faciliter les dynamiques de transition déjà engagées dans certains territoires.

Le programme s'organise autour de 3 piliers :

Le soutien à l'ingénierie pour mettre en œuvre le projet de territoire, avec un poste de chef de projet pour Beaujeu et Belleville (subventionné à 75%), ainsi que le financement d'études sur le développement urbain et commercial, l'habitat...

L'accès au Club Petites villes de demain, pour favoriser l'innovation, l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques entre acteurs du programme.

Des financements sur des mesures thématiques ciblées mobilisées en fonction du projet de territoire et des actions à mettre en œuvre.

Inauguration de la maison France Service

Samedi 4 septembre 2021 était inaugurée la maison France Services de Beaujeu, un « bouquet » de services publics à proximité de chez vous aujourd'hui disponible au sein de la maison du Rhône.

Vous avez besoin d'être accompagné dans le cadre de vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ?

Tout en continuant de bénéficier des services habituels de votre maison du Rhône (enfance, personnes âgées/ handicapées, insertion et accompagnement social), la Maison du Rhône France Services de Beaujeu est là pour vous accompagner : prime d'activité, allocation logement ou familiale, RSA,, permis de conduire, carte grise... A un seul et même endroit retrouvez : la CAF, la CNAM, la CNAV, l'AGIRC-ARRCO, la MSA, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction Générale des Finances Publiques.

La Maison du Rhône France Services de Beaujeu vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien.

Dès votre entrée dans les lieux, vous serez accueilli par un agent qui est formé pour vous aider. Chaque demande fait l'objet d'une réponse précise et adaptée à vos besoins.

La labellisation « France Services » des Maisons du Rhône s'inscrit dans la démarche du Département du Rhône de s'engager au quotidien pour offrir un service de proximité et de qualité aux Rhodaniens, dans un lieu unique, à moins de 30 minutes de leur domicile.



Maison du Rhône France services

35 rue de la Chapelle du Prince
69430 BEAUJEU



Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi : 8h30 – 12h15 - 13h30 - 17h

Le vendredi : 8h30 – 12h15 - 13h30 - 16h30

Tél : 04 74 69 51 63 - Mail : mdr.beaujeu@rhone.fr

Travaux aux Étoux

Lundi 30 août, une réunion publique était organisée pour informer des travaux qui se dérouleront pendant la période d'hiver aux Étoux. Les riverains directement concernés avaient été informés par courrier.

Ces travaux consistent en la reprise des réseaux : eau pluviale, assainissement, eau potable. Il s'agit d'une nouvelle phase de mise en séparatif afin de limiter les arrivées d'eau claire à la station d'épuration. Des aides exceptionnelles de l'agence de l'eau, de l'Etat dans le cadre du plan de relance ont été obtenues. Il a également été étudié la possibilité d'enfoncer les réseaux secs (Électricité et télécommunication) mais l'enveloppe nécessaire estimée à 190 000 € ne pouvait pas rentrer dans nos possibilités financières.

De plus, cet enfouissement aurait prolongé de plusieurs mois ces travaux qui s'étaleront déjà sur 7 mois entre octobre 2021 et avril 2022.

Un bassin d'érosion programmé de longue date sera également construit en haut du chemin des vignes. Il nécessite le déplacement de la colonne d'eau du SIEVA (aujourd'hui SMEVA) qui coordonne son intervention avec la nôtre.

Ces travaux impactent non seulement les Etoux mais également toutes les personnes qui empruntent habituellement ce secteur puisque la voie est bouchée à la hauteur du lotissement du Cornillon, pendant toute la durée du chantier (Stationnement des riverains, matériaux...). Il est demandé à tous de privilégier la route d'Avenas.

Rénovation du Stade

Inauguration :

Après la maison France Services de Beaujeu ce fut au tour du nouveau stade d'être inauguré le 4 septembre 2021 en présence de Jean-Jacques BOYER, Sous-Préfet, de Bernard PERRUT, député du Beaujolais, de Christophe GUILLOTEAU, président du Conseil Départemental, d'Evelyne GEOFFRAY, Conseillère Départementale du Canton, de M Jérémie THIEN, conseiller régional, de M Jacky MENICHON Président de la Communauté de Communes accompagné de nombreux Vice-présidents, Maires et élus.

Des représentants des instances du Football nous avaient également fait l'amitié d'être présents : Pascal PARENT, Président de la Ligue de Football Auvergne Rhône-Alpes et membre du COmité EXécutif de la Fédération Française de Football, Jean-Claude LEFRANC, Président de l'Union Nationale des Arbitres de France, Bernard BOISSET, Président délégué du district de Lyon et du Rhône ainsi que des membres du district et du groupement Beaujolais.

L'ancien stade obsolète

La dernière grande inauguration remontait à la mise aux normes des vestiaires en 2017. Depuis, le club demandait un terrain synthétique ce qui, pour la commune, représentait un lourd investissement. Pourtant, une réalité s'imposait : le stade en herbe arrivait en bout de course. Chaque année, il fallait ajouter plus de 60 tonnes de sable, pour l'assouplir. En hiver, nous devions prendre des arrêtés en cas d'intempérie pour annuler les rencontres et éviter une détérioration irréversible du couvert végétal. En été, avec les arrêtés sécheresse, la pelouse souffrait beaucoup et, pour préserver l'enherbement, nous devions limiter l'usage du terrain aux seules rencontres officielles.

Beaujeu devait donc, là encore, faire face à ses responsabilités de commune-centre et maintenir un niveau d'équipement utile pour tout le Nord du Département. Un argument entendu qui a facilité l'obtention de nombreux financements.

Il s'est porté sur une structure utilisant des composants de recyclage. L'éclairage a été réalisé avec des projecteurs leds. Le terrain synthétique est certes plus onéreux à l'investissement mais il aura des coûts d'entretien plus faible : nous serons moins impactés par les nouvelles contraintes climatiques (en dehors de la neige). Il permettra surtout des plages d'utilisation beaucoup plus importantes afin d'ouvrir plus largement le terrain aux jeunes, pour les entraînements, mais aussi pour les écoles, pour le collège .



De nouveaux usages pour l'ancien terrain en gazon

En plus des tournois nous pouvons aujourd'hui accueillir des camping-cars en été, des concours de boule, du parking soit pour les matchs importants soit pour des salons dans la salle de sport.

L'aspect Financier

914 589 € TTC c'est le coût des aménagement du stade avec des aides :

- du Département du Rhône 160 000€
- de la Région Auvergne Rhône-Alpes 143 000 €.
- de l'État 142 500 €
- Fédération Française de Football 20 000 € *.

Sur le Fond d'aides au Football Amateur,

Au final, quand nous aurons récupéré une partie de la TVA avec les aménagements attenants (cheminement, plateforme pour les spectateurs, escalier), c'est environ 450 000 € qui restera à la charge de la commune.

* Merci à l'équipe de France pour son brillant parcours en coupe du monde ... qui a permis de remplir les caisses pour abonder le football amateur...

Merci au club, aux dirigeants, aux éducateurs sportifs qui s'engagent pleinement dans leur mission. Beaujolais-Football a été labellisé pour son action qui va bien au-delà de l'apprentissage sportif avec des formations suivies pour l'éducation à la citoyenneté, le respect des valeurs... Une belle implication !

Pour terminer, longtemps on nous a indiqué que les résultats du club n'étaient pas à la hauteur du véritable niveau des joueurs, la faute aux matchs qui se déroulaient le dimanche alors que le samedi soir avait souvent été difficile. Aujourd'hui plus d'excuses, les matchs peuvent avoir lieu le samedi soir en nocturne. Partout vous avez de belles structures à Fleurie, à Villié-Morgon et aujourd'hui à Beaujeu. Pas de doute, Beaujolais Football et ses équipes vont maintenant briller dans tous les championnats !



Une démarche de développement durable

Depuis peu le contexte avait changé : le club de Beaujeu, l'Union Sportive Beaujolaise a fusionné avec celui de Fleurie pour former « Beaujolais football » apportant ainsi une nouvelle dynamique locale. Les jeunes du secteur peuvent ainsi évoluer suivant leur niveau soit en équipe 1, soit en équipe 2 renforçant l'attractivité ; tout cela nécessite d'avoir des terrains à niveau, homologués, pour tous les matchs... Nous devions donc nous adapter rapidement. Le choix réalisé s'inscrit donc dans notre démarche de développement durable.

L'actualité, en bref...

Festival des sires de Beaujeu : 2ème édition participative !

Le festival des sires, la brocante, les animations de la maison du terroir sont de grandes réussites et nous pouvons remercier tous ceux qui s'impliquent pour faire rayonner le dynamisme de notre commune... L'année prochaine ces manifestations seront reconduites.

Pour le 2^{ème} festival des Sires de Beaujeu, nous comptons sur vous. Habillez-vous avec des habits du moyen âge afin de créer une ambiance et de participer à cet événement de la dernière semaine de Juin.

Politique culturelle

Suite à la disparition du Centre Culturel Associatif Beaujolais, la Municipalité souhaite mettre en place une nouvelle politique culturelle au théâtre. Un programme est en cours d'élaboration. Il combinera : pièces de théâtre, cinémas, concerts, conférence en plus des interventions dans les écoles.

Elections 2021

Conseil Départemental :

Les nouveaux conseillers départementaux sont Evelyne Geoffray (Maire d'Odenas) avec pour suppléante Elisabeth Roux (Maire de Juliénas) et Frédéric Pronchery (Maire de Belleville-en Beaujolais) avec pour suppléant Thierry Lamure (Maire de Villié-Morgon).

Conseil Régional :

Les représentants locaux sont Bernard Perrut (Député de la 9^{ème} Circonscription) et Jérémy Thien (Maire de Jullié).

Zone 30

Lors du dernier Conseil Municipal de décembre 2021, la décision de limiter la vitesse à 30 km/h au centre-ville, entre l'Hôpital et la place de la Fontaine Clémentine a été entérinée. Il nous reste donc à acheter les panneaux de signalisation, à les installer et à prendre un arrêté spécifique avant une mise en application. Si cette vitesse paraît logique, nous constatons de plus en plus, de jour mais surtout de nuit, des vitesses excessives. Comme il apparaît difficile de mettre des plateaux tous les 200 m, il sera demandé aux forces de l'ordre de contrôler les vitesses notamment rue de la République, rue des Echarmeaux et rue du docteur Giraud...

Véhicules immobiles

Pour mémoire les véhicules qui stationnent plus de 7 jours au même emplacement sont verbalisables. A Beaujeu, nous avons toujours fait preuve de tolérance en envoyant au préalable un courrier recommandé mais de nombreux véhicules sont abandonnés ou bougent très peu. La loi permet aujourd'hui une mise en fourrière !



Vaccination à Beaujeu

Grâce à la mobilisation de tous et notamment aux équipes de l'Hôpital de Beaujeu, un nouveau centre de vaccination a pu être ouvert et un vaccinobus a sillonné le haut-Beaujolais.

A Beaujeu la mobilisation des « Séniors de Beaujeu » a également été très apprécié pour garder le contact avec les personnes isolées et accompagner les plus anciens vers une vaccination locale en lien avec la Mairie...

Intervention urgente une zone pour l'Hélicoptère !

La municipalité a fait le choix d'équiper l'ancien terrain de hand du stade pour faciliter l'arrivée de l'hélicoptère de secours. En cas de nécessité, avant le décollage, les équipes médicales peuvent, avec une caméra, vérifier les conditions météo, si besoin, allumer les projecteurs du stade. Notre but est d'améliorer la sécurité et de favoriser un accès aux soins rapide en cas de nécessité.

Marché

Il est rappelé que le marché à Beaujeu a lieu chaque mercredi matin et que le stationnement est réglementé sur plusieurs sites pour permettre l'installation des forains...

Trop souvent, il nous faut rechercher les propriétaires de véhicules... Une erreur peut être possible mais quand chaque week-end cela se reproduit avec les mêmes personnes, il nous faudra verbaliser...

PLU

Dernière ligne droite avant l'approbation du PLU, après les demandes d'études complémentaires : la révision du schéma d'assainissement, l'élaboration d'un schéma des eaux pluviales, nous allons enfin pouvoir finaliser notre Plan Local d'Urbanisme.

En la matière, les règles se durcissent puisque l'on tend maintenant vers le zéro artificialisation. A terme, en dehors de l'enveloppe urbaine, il sera impossible de construire. L'Etat, les chambres d'agriculture veulent préserver les espaces agricoles. A Beaujeu beaucoup de logements sont vacants et il nous faudra privilégier les rénovations.

Camion

La commune a fait l'acquisition d'un nouveau véhicule en remplacement du camion. Pour mémoire, ce dernier avait été cédé gratuitement par le Conseil Départemental suite à l'incendie du centre technique en 2014. Ce don, d'un véhicule à la limite de la réforme, montrait ses limites lors du passage aux Mines (Contrôle technique).

Il lui a été préféré un engin pouvant porter 4 t qui peut rouler à 40 km/h, qui ne nécessite pas de permis poids lourd et correspond mieux à nos besoins (déneigement, fossé, transport sur la commune...). La commune a pu bénéficier pour ce choix de l'expertise de Gérard Chemarin, Conseiller Municipal.

Vivre ensemble :

Foyer, habitat, précarité, incivilités : des amalgames troublants !

Le foyer des Remparts est venu présenter son projet de résidence d'accueil et pension de famille lors d'une réunion publique. A cette réunion, beaucoup de rancœurs se sont exprimées...

Sur le projet, les informations ont permis de lever les inquiétudes, il faut dire que beaucoup de fausses informations, plus que discutables, avaient circulé et générée volontairement, une grande confusion dans les esprits. Il ne sert à rien de parler de repris de justice, de délinquants, de faire peur... de surfer sur un sentiment d'insécurité. A minima c'est de l'incompétence, au pire de la manipulation...

Mais il ne sert à rien de se voiler la face, il existe dans notre société des personnes, peu qualifiées, en ville comme à la campagne. Chez nous, autrefois, elles trouvaient gîte et couvert comme commis de ferme. A l'âge de la retraite, on leur trouvait un espace pour les accueillir. Ils donnaient à manger aux bêtes, rendaient de menu services... faisant presque partie de la famille. Aujourd'hui, il y a peu de place pour des personnes qui sont peu autonomes et qui ont besoin d'être accompagnées tout au long de leur vie... On en connaît tous !

Il y aussi des parents qui s'occupent au quotidien d'enfants en difficulté qui, l'âge venant, se doivent de trouver d'autres solutions. Il y a ces enfants déscolarisés qu'il faut accompagner pour qu'ils trouvent une place dans la société... Avoir des structures avec un encadrement professionnel est nécessaire voire indispensable, car les besoins ne sont pas seulement dans les grands centres urbains !

Lors de cette réunion publique, certains ont évoqué la difficulté d'acceptation de certains comportements en faisant l'amalgame avec la future structure. La réunion a démontré que le contexte était bien différent des problèmes évoqués. Cependant, la société a changé, la précarité, la violence et l'irrespect sont de plus en plus présents. A Beaujeu comme ailleurs.

Dans les bourgs anciens où les propriétaires privés ont peu



Le projet de requalification de l'ancien site de la scierie Jonchier

investi dans la rénovation des logements, des populations peu adaptées à nos codes sociaux ruraux se sont implantées apportant avec eux leurs difficultés. Alors que faisons-nous ?

Notre action a un cadre légal, défini, limité et nous ne pouvons pallier à toutes les carences. La commune a peu de moyen d'action sur les bailleurs privés, mais demain la véritable responsabilité des loueurs, des gestionnaires locatifs et parfois des « marchands de sommeil » sera engagée ! Une nouvelle loi empêchera la location des passoires énergétiques qui génèrent l'habitat précaire et sans doute une partie des difficultés sociales locales. Sur le volet habitat, le souhait de requalifier Beaujeu, d'augmenter le niveau d'équipements a déjà permis d'être retenu « petite ville de demain ». Ainsi nous devrions prochainement être éligibles au dispositif fiscal « De Normandie » qui permettra d'attirer des investisseurs, de rénover l'habitat et d'offrir des logements convenables aux personnes qui, avec le covid, veulent quitter la grande ville où ils travaillent pour venir s'installer dans une petite ville en milieu rural où il fait plutôt bon vivre.

Les Jeunes Sapeurs-Pompiers du Val d'Ardières



Le bureau de l'association a été créé en Juin 2021

ALVH (Association Loisirs Valid'Handicapés),

L'Association fut créée en 1971, et à son siège social à Monsols. Depuis 50 ans, des personnes bénévoles donnent de leur temps pour aller au-devant de ceux que la vie n'a pas épargnés mais qui ont un 6e sens : l'envie de vivre.

Le début des cours est prévu pour les enfants âgés de 12 ans à partir de Septembre 2022. Douze places sont disponibles.

Les dossiers d'inscription seront reçus au cours du premier semestre. Une journée de sélection sera organisée à l'issue du 1er semestre, à la caserne de Beaujeu-en-Beaujolais.

Dès février 2022, onze 11 pompiers seront formés à l'encadrement des J.S.P. et 3 autres auront un stage de recyclage. Ainsi avec les aides animateurs vingt cinq pompiers pourront participer à la formation des enfants.

Pour les jeunes, la formation de J.S.P. se déroule sur quatre ans. Ils apprennent ainsi tous les gestes liés à l'activité de sapeurs pompiers. A l'âge de 16 ans et après l'obtention du Brevet National des JSP, ils sont aptes à intégrer une caserne pour partir en intervention.

Dès le début d'année 2022, les dossiers d'inscription ou les demandes de renseignements peuvent être effectués par mail à : jspdvaldardies@gmail.com

L'Association a pour but de regrouper personnes valides et handicapées dans un esprit d'amitié, d'organiser des moments conviviaux : repas, sorties dont les buts sont divers...

Si vous connaissez une personne handicapée, si vous êtes porteur d'un handicap, vous pouvez rejoindre l'Association. Renseignements : M.Triboulet (06 70 18 60 96)

Evénement et représentation...



Septembre dans l'Yonne : Congrès national des Maires Ruraux de France
Visite de Jean Castex et de Joël Giraud Secrétaire d'Etat à la Ruralité



Décembre : Contrat de partenariat départemental 2021
Aide pour modifier l'entrée de la station d'épuration



Mai : Rencontre avec le Maire de Lyon et les présidents Départementaux des Maires Ruraux d'Auvergne Rhône Alpes



Août : 81 équipages de véhicules anciens de marques françaises ont fait étape dans capitale historique du beaujolais la place des Beaujolais (derrière la mairie), un merveilleux écrin pour de belles manifestations.



Novembre : Visite de Julien Denormandie Ministre de l'agriculture

L'actualité, en Image !



Un centre de vaccination à Beaujeu grâce aux efforts conjugués de l'Hôpital et des professionnels de santé libéraux du secteur



Octobre : Accueil d'un groupe de croisiéristes américains après une messe à Saint Nicolas



Octobre - Saint-Pierre-de-Chandieu : Déjeuner-Rencontre avec les parlementaires du Rhône, les président(e)s d'association des maires du Rhône et Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales



Mai : S'adapter aux nouvelles mobilités



Septembre : Forum des associations



Un spectacle rare : Hildegarde de Bingen Messagère de l'invisible



Juin : premier festival des Sires de Beaujeu
Avec Claveison Cantores

Travaux 2022 :

Anciens locaux du SDMIS

L'ancienne caserne des pompiers a été reprise pour nos agents communaux. Nous avons cependant préservé deux travées pour le stockage du matériel utile aux guinguettes et à la vie associative. Ainsi, en ouvrant les portes il sera possible d'installer une buvette à l'abri. Dans une pièce sur l'arrière : évier, chambre froide faciliteront l'approvisionnement. Nous espérons donc de nombreuses manifestations sur la place des Beaujolais (derrière la Mairie).

En 2022, il restera à changer les menuiseries extérieures en lien avec l'isolation des façades (sur la partie hors garage). Au terme des travaux, nous pourrons ouvrir aux associations une nouvelle grande salle (en Rdc), facilement accessible.

Un rond-point pour une belle entrée de ville !

En 2022, dès le printemps, nous allons pouvoir effectuer les plantations autour du nouveau rond-point. Un espace où l'on retrouvera des roses, des ceps de vignes au cœur d'une composition paysagère. Au centre, sur une dalle; une œuvre est prévue. En premier lieu, nous avions imaginé la pose d'une statue d'un chevalier, invitant à entrer dans le centre-ville, arborant un bouclier aux armes des Beaujeu, mais un obstacle « en dur » ne peut être placé sur une voie à grande circulation.

Heric Jalade a alors proposé au Conseil une maquette du blason, en relief (recto-verso). Nous travaillons sur cette proposition qui a retenue l'attention de tous !

Eclairage public : démarche performante

Le Syder (Syndicat Départemental d'Energie du Rhône) a proposé aux communes du Rhône de lancer une grande démarche d'économie d'énergie en remplaçant toutes les sources lumineuses par des leds dans les cinq prochaines années. La commune de Beaujeu a tout de suite adhéré à cette démarche et a été retenue sur 2022-2023.

Outre le fait d'avoir des éclairages économies en énergie, cette nouvelle technologie permettra de piloter à distance les lampadaires, avec l'adjonction d'un module « intelligent », financé par le Syder, qui permettra d'automatiser les maintenances et de piloter le système.

A terme, en fonction des besoins, il sera possible d'adoindre des caméras, des bornes de recharge lentes sur les parkings pour véhicules électriques... Suivant les besoins, les rues pourront s'éclairer au gré du passage des piétons ou des véhicules. L'intensité sera modulable par point lumineux. Nous avons demandé que soit étudiée la possibilité de sonoriser le centre-ville pour les animations commerciales. Ces éclairages plus responsables, plus performants, permettront surtout d'éviter d'éclairer le ciel. L'entrée de ville nous donne déjà une idée de l'ambiance lumineuse.

Le changement des éclairages s'inscrit également dans une démarche de développement durable. La mise en veille sur certains secteurs permettra de protéger la faune (trame noire), d'allumer qu'en cas de nécessité.

Cet investissement, en une seule fois, sur de nombreuses communes, permet de faire des économies d'échelle auprès des fabricants. Le montant des travaux sera financé par des primes CEE, et par un emprunt dont une partie de l'annuité est absorbée par les économies d'énergie réalisées. A l'heure où l'énergie flambe, ou les taux d'intérêts sont encore peu élevés être dans les premiers à se positionner dans cette démarche du SYDER, baisser nos consommations énergétiques semblait stratégique.

Les travaux de l'église :

En 2022, nous allons reformuler une demande de subvention pour finir les travaux extérieurs sur l'église Saint Nicolas entre l'automne et l'hiver 2022-2023.

Le souhait est de rénover les vitraux du XV, de consolider la sacristie, de faire une réfection des toits des chapelles et de poursuivre les travaux de façades, afin que l'ensemble vieillisse harmonieusement et contribue à développer un image patrimoniale de la capitale historique du Beaujolais.

Des locaux pour le centre de loisirs :

Comme prévu, nous allons rénover des locaux pour le centre de loisirs. En 2014, lors de la rénovation de l'école, les anciens locaux attenants (au-dessus des restos du cœur) ont volontairement été vidés de toutes fonctions. Ce bâtiment nécessite une rénovation globale et sera destiné à accueillir le centre de loisirs dans des locaux dédiés (sans empiéter sur les espaces scolaires). Par contre, la bibliothèque, la cantine, la salle d'évolution, les préaux, la cour, le city stade pourront être utilisés. Ces travaux avaient été anticipés avec un deuxième circuit de chauffage qui permet d'abaisser les températures des classes lors des vacances.

L'étude structure a démontré que certains planchers étaient à refaire. Il nous faut donc délocaliser les restos du cœur pour un temps. Les travaux sont donc repoussés en Avril.



Energie verte pour les compteurs publics

Le Syder a négocié pour les communes qui le souhaitaient l'achat groupé d'énergie suivant deux options. La commune a opté pour une énergie verte avec une garantie d'origine sur la fabrication de cette électricité. Légèrement plus chère (mais beaucoup moins que les précédents contrats), elle permet d'aider l'investissement dans les nouvelles productions d'énergie. Les bornes de recharges sont elles-aussi alimentées avec cette option.

A Beaujeu... les Impôts baissent !

Non ce n'est pas une boutade puisque la commune a fait le choix de reprendre à sa charge les consommations d'éclairages publics autrefois fiscalisées. Une décision pour garantir plus d'équité !

Autrefois une ligne spécifique apparaissait sur la taxe d'habitation. Mais après sa suppression la charge financière se serait reportée uniquement sur la taxe foncière (sur les propriétaires). La moitié des habitants auraient donc supporté l'intégralité d'une charge qui mécaniquement aurait doublé (vu le nombre de logements locatifs).

Cette décision n'est pas neutre puisqu'elle a un coût annuel de 40 000 € environ sur le budget communal !

Agenda 21... Développement Durable et action sociale

Frelon asiatique et recherche de nid

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire Rhône alpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS3, en partenariat avec la FREDON4, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.



Le défi du Zéro phyto : Les cimetières !

Merci à tous ceux qui désherbent devant chez eux pour nous aider dans le défi du zéro phyto ! Quand l'herbe pousse, il n'est plus possible d'utiliser du désherbant ! Il nous faudrait trois à quatre fois plus de personnel pour être présent de partout, assumer nos 40 kms de voirie (80 kms d'accotement), nos deux cimetières, le stade, les espaces publics... Cela n'est plus possible surtout en une année particulièrement pluvieuse ! Nous ne pouvons pas faire en une semaine le travail d'un mois.

Pour les routes avec les fauches tardives (pour préserver la biodiversité), nous nous concentrons sur les espaces à risques (manque de visibilité) et nous étalons les fauches (quand l'épaveuse ne tombe pas en panne).

Pour les cimetières cela est beaucoup plus difficile à gérer, il faudra nous habituer à avoir des périodes où l'herbe nous envahit même si cela choque ! Le phénomène va se généraliser dans toutes les petites communes qui ont peu d'employés municipaux, car peu de ressources. Prochainement, ils auront tous la même difficulté... Une réunion a même été organisée à Beaujeu pour voir comment nous avions traité le problème car nous avions anticipé la démarche du zéro phyto, conscients qu'il fallait agir au plus tôt en raison de la proximité de l'Ardière.

Le fleurissement : Merci Aux bénévoles

Chaque année, la commune se couvre d'une parure de fleurs. Nadine SEON, adjointe responsable, peut compter sur l'aide d'une équipe de bénévoles motivés qui vient prêter main forte aux employés municipaux. Rejoignez les et partagez des moments de labeur, des moments de détente avec :

- Patrick DUCRUIX,
- André MICHAUD,
- Pascal GUITTARD,
- Roland ALAINE,
- Françoise DUCRUIX,
- Jean-Marc AUFRANT,
- Michel GOBET,
- Gérard SAUGEY,
- Paulette GUITTARD,
- Marie-Noëlle DUCRUIX,
- Raymonde CARETTE.



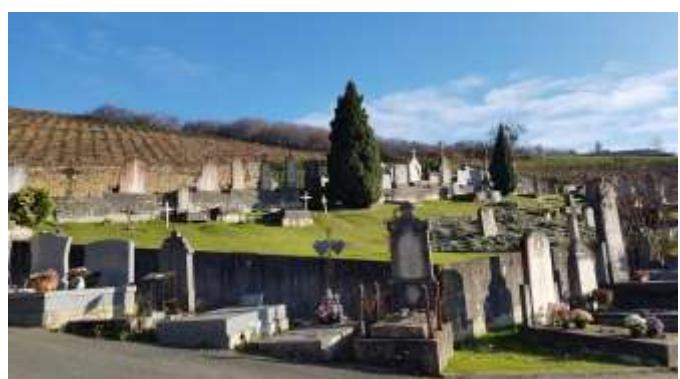
Deux types de nids peuvent être observés:

- Les nids primaires visibles dès les premiers beaux jours, au printemps
- Les nids secondaires: visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement soit :

- Sur la plateforme de signalement : frelonsasiatiques.fr
- En téléchargeant l'application mobile «Frelon Asiatique»



Pour trouver une solution, l'année dernière nous avons enherbé les cimetières pour pouvoir les entretenir par des tontes. Ces premières années, il est préconisé de laisser les plants s'enraciner. Nous sommes conscients des désagréments et nous voyons bien les limites de ce nouveau mode de gestion qui perturbe nos habitudes, mais il faut préserver la nature et surtout notre ressource en eau ! Alors si vous avez une tondeuse... un renfort sera le bien venu.



Agenda 21... Développement Durable

Soleil Beaujolais :

Une association au service de la transition énergétique

SOLEIL BEAUJOLAIS, c'est :

1/ Une association destinée aux habitants de la CCSB adultes et enfants (via les ateliers pédagogiques).

2/ Une société d'installation de centrales photovoltaïques pour une production d'énergie renouvelable locale.

Comment participer au projet ?

- Et rejoindre l'Association pour apporter votre énergie
- Adhérer à l'association en ligne : www.soleilbeaujolais.fr
- Mettre à disposition un toit
- Souscrire à une ou des parts sociales dans la SAS (un cadeau durable !)

- En parler autour de soi : faire connaître ce projet à vos voisins

Plus d'infos:

site : www.soleilbeaujolais.fr, Facebook,

mail contact@soleilbeaujolais.fr

téléphone 04 74 06 76 88



**RDV pour l'AG et Réunion Publique
le 5/02/21 à Belleville**

Pensez à retirer les piles des D3E* !

*Déchets d'équipements électriques et électroniques

Le 11 septembre 2021, un incendie a touché un bâtiment utilisé comme quai de transfert à Quincieux. L'origine provient certainement d'une pile qui n'aurait pas dû se retrouver dans les encombrants...

Pour éviter ce genre d'incident il est nécessaire d'être prudent lorsque l'on jette nos déchets électroniques et de bien enlever les piles pour les mettre dans les bornes adaptées



Lancement des extensions de consignes de tri

À partir du
1^{er} FÉVRIER 2022

**ENFIN TOUS LES EMBALLAGES
RÉUNIS DANS LE JAUNE !**



A partir du **1^{er} février 2022**, les consignes de tri évoluent ! Place à la simplicité du geste, **désormais tous les emballages vont dans le bac jaune**.

Que ce soient les emballages en plastique, en cartonnette ou en métal, y compris les petits emballages métalliques (capsules, plaquettes de médicaments vides, couvercles, capsules de café, papier aluminium, etc.), il n'y a pas d'exception, si c'est un **emballage** (hors verre), je jette dans le bac jaune.

En revanche, les objets en plastique vont dans la poubelle grise... ou à la déchetterie selon leur taille ! De même, les cartons marrons gênent les centres de tri si jetés dans le bac jaune, il faut donc les emmener à la déchèterie.

Finies les confusions, cette simplification des consignes va permettre une réduction des ordures ménagères. Chacun de nous a un rôle à jouer, cela permet de préserver les ressources naturelles, faire des économies d'énergie, éviter des émissions de CO2... Que du positif !

Petit rappel : on n'imprime pas les emballages lorsqu'on les tri, on les vide et on les jette en vrac !

Consignes aux Points d'Apport Volontaire le 1er février



BAC VERT

Pots, bocaux et bouteilles en verre



BAC GRIS

Ordures ménagères



BAC BLEU

(Papier, journaux, magazines, enveloppes, etc.)



BAC JAUNE

Bouteilles et flacons en plastique, cartonnette, emballages en métal

Agenda 21... Développement Durable

Droits et Devoirs du propriétaire riverain d'un cours d'eau



Les rivières du Beaujolais ne sont pas domaniales, le lit des cours d'eau appartient donc aux propriétaires riverains. Chaque propriétaire a des droits mais aussi des devoirs vis-à-vis de la rivière et de ses berges.



Entretien du cours d'eau, de la berge et de la ripisylve (végétation) : Le fond du lit appartient au propriétaire de la berge concernée, jusqu'au milieu du cours d'eau. Le curage est strictement réglementé et doit faire l'objet d'une demande auprès de la police de l'eau (DDT du Rhône).

Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau et de ses abords. Il doit notamment entretenir la végétation (en évitant une coupe à blanc), retirer les débris et embâcles entravant la libre circulation des eaux.

Pour des raisons d'intérêt général, le Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais peut intervenir en propriété privée pour réaliser des travaux d'entretien sur les cours d'eau. Le riverain est alors tenu de laisser passer sur les bords de son terrain les agents en charge de cet entretien. Pour autant les propriétaires ne sont pas déchargés de leurs responsabilités et obligations !

Important : les travaux engagés en rivière peuvent être soumis, selon leur nature (ce n'est pas le cas de l'entretien de la végétation), à une procédure de déclaration ou d'autorisation auprès des services de l'Etat compétents en matière de police de l'eau. Pour éviter des sanctions, il convient donc au préalable de toute action, de se renseigner auprès de la DDT du Rhône, service Eau et Nature.

Mégot et pollution de l'eau !



Les mégots qui sont jetés à terre dans la rue ou dans les espaces publics partent avec les eaux pluviales et se retrouvent dans la rivière puis dans la mer !!!

Respect du débit réservé : L'exercice du droit d'usage de l'eau - arrosage du jardin, abreuvement des animaux - ne doit pas aller à l'encontre du fonctionnement naturel des cours d'eau. Le débit réservé (débit minimal garantissant en permanence la vie, la circulation et la reproduction des espèces) doit être respecté.

Attention ! Des arrêtés de restriction de l'usage de l'eau (arrêtés sécheresse) sont très régulièrement prescrits sur notre territoire, surtout en période estivale. Ils imposent souvent l'arrêt des prélèvements dans la rivière.

Gestion des déchets verts du jardin : Il est strictement interdit de stocker des déchets verts du jardin en bordure du cours d'eau. Emportés lors de crues, les déchets verts peuvent rapidement former des mini barrages et provoquer des inondations. Ils altèrent également la qualité des eaux des rivières.

Et les zones humides ? Les zones humides sont des milieux aquatiques fragiles (prairies, servies, étangs...) qui rendent de nombreux services à la collectivité. Elles régulent les apports d'eau, épurent sa qualité et favorisent la biodiversité.



Il est important de les préserver et de les restaurer. Le Code de l'Environnement impose une réglementation stricte pour tous travaux qui pourraient les impacter. Par exemple les drainages, remblais, piétinements.

Renseignez-vous auprès de la police de l'eau (DDT du Rhône, service Eau et Nature).

Vous avez des questions ?

Contactez le Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais.

contact@smrb-beaujolais.fr – 04 74 06 41 31

Sachant qu'un seul **mégot** peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau, les répercussions des déchets de **mégots** à l'échelle mondiale sur les ressources en **eau** sont catastrophiques. Les **mégots** de cigarettes représentent 40 % des déchets récupérés dans les villes et sur les plages lors des campagnes internationales de nettoyage.

Actions sportives et sociales :

Au Collège

Nathalie Urschel a été nommée principale du collège du Val d'Ardières le 1^{er} septembre 2020. Son souhait est, après une première année scolaire, d'inscrire le collège dans son territoire et de travailler en lien étroit avec l'équipe municipale.

Ainsi, l'écriture d'un nouveau projet d'établissement demandée par les autorités académiques met en avant plusieurs axes de collaboration possibles :

- Le développement durable avec la réactivation de bacs à compost sous l'égide de l'équipe de restauration scolaire, d'un professeur référent et des éco-délégués de chaque classe
- L'organisation d'actions culturelles autour des arts, de l'histoire, ou de la lecture notamment
- La promotion des valeurs du sport et de l'olympisme
- L'éducation à la citoyenneté

C'est dans cet esprit partenarial que Monsieur le Maire, Sylvain Sotton, a participé cette année à la formation des délégués de classes pour échanger sur le rôle d'un élu, et que Carole Marie, Adjointe à la culture, a co-animé un atelier de lecture à voix haute pendant plusieurs semaines au profit des collégiens.

De beaux projets qui ne demandent qu'à être reconduits et enrichis dans les années à venir...

Cette collaboration s'est aussi concrétisée avec une participation remarquée au monument aux Morts pour le 11 novembre.

Avec Mme la Principale un cinquième (Alban Poizat) et trois élèves de Sixième (Sacha Ballandras, Lylou Gayaud-Berry, Noa Greget) ont lu textes et poèmes.



Rencontre avec les délégués des classes

L'association Kauri

Remercie tous ceux qui ont participé à l'organisation du cross au Collège du Val d'Ardières de Beaujeu.

Rien n'était gagné au départ avec la COVID. Et Pourtant, les élèves étaient heureux de courir pour une cause noble. Le résultats financier de 2 296 € permettra de couvrir la C.M.U pour de nombreux élèves pour une année. Jusqu'à présent nous n'avions couvert que 1700 élèves. Pour l'année scolaire 2021/2022 ce sera au moins 2800 enfants. C'est magnifique!

Notre choix se fera envers la scolarisation des fillettes, souvent oubliées par le système scolaire en place.

Nous n'avons plus qu'une chose à espérer : Aller rapidement au Sénégal pour préparer cette belle année scolaire 2021/2022. Merci pour ce beau moment de partage !



La Croix Rouge action solidaire

Depuis 4 ans, la Croix Rouge se déplace sur votre territoire pour accueillir les personnes qui ont besoin d'une aide matérielle, voir financière, mais aussi simplement d'une écoute.

Dominique, Flore, Cathy, Patrick et Maureen apportent à celles et ceux qui le souhaitent un soutien, un partage, un lien, toujours dans le respect des valeurs de la Croix Rouge : Neutralité, Impartialité, Volontariat, Universalité, Humanité, Unité et Indépendance.

Notre action, dénuée de tous jugements, se déroule autour d'un café et est avant tout un moment de convivialité. Les permanences ont lieu sur Beaujeu, tous les mardis de 13h30 à 15h45, à la Mairie. Ces permanences sont également l'occasion pour les bénévoles de recueillir les dons de vêtements (bébé, enfants, hommes, femmes), chaussures et autres (vaisselle, casseroles, linge de maison, linge de lit).

Ce moment partagé est l'opportunité pour les personnes que nous accompagnons de recréer un lien, de se confier mais aussi d'échanger à propos de ce qu'ils aiment, de leurs expériences de vie, de bavarder, de rire !

Après la période que nous venons tous de traverser, recréer du lien est essentiel, voir vital. Aussi, la Croix Rouge Sur Roues voit cette période non pas comme un obstacle mais une opportunité pour se réinventer et de « bénévoler » plus étroitement avec les autres associations et institutions de votre territoire.

Chacun peut avoir besoin d'une aide ponctuelle à un moment donné de sa vie. Vous aussi, vous pouvez offrir de la joie, de l'écoute, des encouragements à ceux qui ont besoin d'aide, mais aussi prochainement soutien scolaire, apprentissage du Français Langue Etrangère et atelier numérique. Vous voulez offrir quelques heures hebdomadaires à la Croix Rouge Française ? Rencontrez-nous à la Mairie (Salle des mariages !) le mardi après-midi ou bien contactez nous ! Il y a forcément une activité qui vous correspond !

La Croix Rouge Française – Unité locale Beaujolais Val de Saône – 1860, route de Frans – Villefranche sur Saône (derrière Décathlon et Cultura) – 04.74.65.35.60

Action sociale :

ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural

Présentation de l'Association

L'ADMR de Beaujeu fait partie du réseau ADMR et adhère à la Fédération ADMR du Rhône. Elle est gérée par un conseil d'administration composé de 9 administrateurs bénévoles et d'un 2^{ème} collège salarié.

Le service intervient sur les 17 communes de l'ancien canton de Beaujeu + Poule-les-Echarmeaux., Chênelette et Claveisolle

Le Bureau est ainsi composé :

Présidente : Hélène JAMBON

Trésorier : Marc DANIEL – Trésorière adj. : Catherine PARIS

Secrétaire : Jacqueline TAGUET Secrétaire adj. : Colette GUILLIN

Administrateurs : Marie-Antoinette CIMETIERE – Françoise BERROD – Françoise SAUGEY – Véronique FORET (représentante du personnel)

Colette GUILLIN et Marie-Antoinette CIMETIERE assurent la gestion des prises en charge.

Les activités de l'Association

L'autonomie : Aide aux personnes âgées, aux personnes handicapées

- Aide aux actes essentiels de la vie quotidienne, toilette, habillage, lever, coucher
- Préparation et prise en charge des repas
- Ménage, repassage, courses, accompagnements
- Téléassistance Filien

La famille : Auxiliaire familiale,

Technicienne de l'intervention sociale et familiale

- Tâches de la vie quotidienne : ménage, repassage, repas
- Aide à l'éducation des enfants
- Accompagnement dans les situations difficiles (maladie, décès, grossesse, naissance, reprise d'emploi ...)
- Garde d'enfants

Le domicile : Aide de confort

- Ménage, repassage, entretien de la maison

L'activité de l'année

Pour l'année 2019 c'est 11.954 heures d'intervention soit 2.435 heures de plus qu'en 2018, et 160 bénéficiaires pour l'ensemble des 20 communes.



COMMUNES	Nombre d'interventions	Nombre d'heures
LES ARDILLATS	2	139
AVENAS	1	153
BEAUJEU	10	376
CHENAS	9	762
CHENELETTE	3	219
CHIROUBLES	3	51
EMERINGES	3	189
FLEURIE	16	1675
JULIENAS	10	795
JULLIE	6	241
LANTIGNIE	20	1146
MARCHAMPT	3	150
POULE-LES-E.	1	51
QUINCIE EN B.	22	1827
REGNIE-DURETTE	14	1125
ST DIDIER / B	4	157
VAUXRENARD	5	497
VERNAY	2	107
VILLIE-MORGON	15	1783

Du fait de la crise sanitaire l'activité a été réduite aux actes les plus essentiels pour les personnes fragiles. Des mesures spécifiques ont été mises en place : équipements de protection pour les salariées (masques, tabliers jetables, gel, gants), une formation spécifique suivie par 2 salariées pour les interventions Covid, et l'accueil téléphonique assuré par la secrétaire en télétravail. Mais malgré des conditions de travail difficiles, les intervenantes ont assuré leur service et accompli leurs tâches consciencieusement.

Si vous avez du temps libre et envie de vous investir bénévolement, nous accueillerons volontiers toutes les bonnes volontés...

Le Bureau

ADMR de Beaujeu 57, place de la Fontaine Clémentine
69430 BEAUJEU Tél : 04.74.04.87.92

Mail : admr.beaujeu@fede69admr.org

Horaires d'ouverture :

lundi, mardi, jeudi de 8h45 à 12h15 et de 12h45 à 16h15

Mercredi et vendredi de 8h45 à 12h15





Aujourd'hui BEAUJEU

Retrouvez tout l'agenda chez vous
les manifestations de Beaujeu,
les alertes en temps réel
(info circulation par exemple)
sur Panneau Pocket.
Une application gratuite
à télécharger sur votre portable



SINON, FLASHEZ-NOUS !



Ce bulletin vous est distribué par les conseillers municipaux

Composition :

Mairie de Beaujeu

Impression :

Imprimerie du

Mont Saint-Rigaud

Les Hauts de Bornes

69790 PROPIERES

Tirage à 1150 exemplaires

Dépôt légal

1^{er} trimestre 2022

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES MANIFESTATIONS *mises à jour mensuellement et consultables sur le site : www.beaujeu.fr*

JANVIER

- Mardi 25 : - Cantine école maternelle – 18 h ou 20 (à préciser) – Assemblée générale
Mercredi 26 : - Salle du Parc – 17 heures – Assemblée générale – Syndic copropriété la Chevalière
Jeudi 27 : - Théâtre – 16 heures 45 – Assemblée générale - Interbeaujolais

FÉVRIER

- Samedi 5 : - Salle du Parc – 14 heures – Assemblée générale – Association Soleil Beaujolais
Lundi 7 : - - Théâtre – 20 heures – Conseil municipal
Samedi 12 : - Boulodrome – concours de boules – Beaujolais Sport Boules
Vendredi 25 : - Théâtre – de 15 heures 30 à 19 heures – Don du sang

MARS

- Vendredi 4 : - Théâtre – en soirée – représentation théâtre – GRAAL
Samedi 5 : - Théâtre – en soirée – représentation théâtre - GRAAL
Dimanche 6 : - Salle du Parc – 10 heures – Assemblée générale – Donneurs de sang
- Théâtre – après-midi – représentation théâtre – GRAAL
Jeudi 10 : - Théâtre – 18 heures 30 – Assemblée générale – Crédit Agricole
Samedi 12 : - Salle du Parc – 14 heures – remise des cocardes aux 10 ans
- Théâtre – 20 heures – remise des cocardes aux conscrits
Mercredi 16 : - Théâtre – (heure à déterminer) – concert de piano
Vendredi 25 : - 20 heures – défilé humoristique des conscrits
- Structure du stade – 23 heures – bal des conscrits
Dimanche 27 : - 12 heures – défilé – fête des conscrits

AVRIL

- Jeudi 7 : - Théâtre – 20 heures – Cinéma suivi d'un débat
Samedi 9 : - Parc Anne de Beaujeu (à confirmer) – chasse aux œufs – Les Zazous
Dimanche 10 : - Théâtre – de 8 heures à 18 heures – 1^{er} tour de l'élection présidentielle
- Place de l'église – matin – vente à emporter – Union Musicale Beaujolaise
Vendredi 15 : - Théâtre – 20 heures – spectacle – GRAAL
Dimanche 24 : - Théâtre – de 8 heures à 18 heures – 2^{ème} tour de l'élection présidentielle
- Place de l'église – matin – vente à emporter – classe en 2

MAI

- Dimanche 1^{er} : - structure stade – journée – concours de boules – Beaujolais Sport Boules
Vendredi 6 : - Square Temple de Bacchus – 19 heures – concours de pétanque nocturne – classe en 3
Samedi 7 : - Square Temple de Bacchus – 14 heures – concours de pétanque – Beaujeu pétanque
Dimanche 8 : - 11 heures 30 – défilé du 8 mai
Vendredi 13 : - Théâtre – de 15 heures 30 à 19 heures – Don du sang
Samedi 21 : - Square Temple de Bacchus – 14 heures – concours de pétanque – Les Zazous
Samedi 28 : - Théâtre – 20 heures 30 – Fête de la musique – La Musique pour tous

JUIN

- Samedi 4 : - Théâtre (option) – remise des cocardes adultes (si annulé en mars)
Samedi 11 : - Salle du Parc (option) – remise des cocardes aux 10 ans (si annulé en mars)
Dimanche 12 : - Théâtre – de 8 heures à 18 heures – 1^{er} tour des élections législatives
Samedi 18 : - Structure + terrain gore du stade – kermesse des écoles publiques
Dimanche 19 : - Théâtre – de 8 heures à 18 heures – 2^{ème} tour des élections législatives
Vendredi 24 : - Théâtre ou Square – fête de la musique – classe en 5
Samedi 25 : - Théâtre, square ... - Festival des Sirènes de Beaujeu
Dimanche 26 : - Théâtre, square ... - Festival des Sirènes de Beaujeu
- Monument aux morts – 9 heures – journée de la résistance

Permettez-moi d'avoir une pensée émue pour Martine Dumoulin qui nous a quittés récemment. Ancienne adjointe, membre actif de l'Amicale Laïque, de la bibliothèque, de l'office de tourisme et de tant d'autres d'associations pendant tant d'années...

J'évoquerai simplement son souvenir avec une image : celle que nous avons rappelée à notre fils quand il nous a demandé de qui nous parlions... la réponse fut simple « tu sais la dame qui venait toujours au marché avec un chapeau, un panier et qui avait toujours un grand sourire ».

Voilà, c'est ce souvenir d'une personne positive, gentille, souriante, engagée auprès des autres que je vous invite à garder en mémoire.

Merci Martine de tout ce que tu nous as donné. Tu es un exemple pour beaucoup.

